

LE LIEN

Volume 42 Numéro 3

Le 21 novembre 2017

CONGÉ ET ACCUMULATION DE L'EXPÉRIENCE : DANGER!



Vous devez d'abord savoir qu'au début de la carrière, les membres voient leur salaire augmenter d'environ 2 000 \$ par année lorsqu'ils accumulent une année d'expérience et cette différence dépasse les 3 000 \$ par année lorsqu'ils se rapprochent du sommet de l'échelle, soit 17 années d'expérience.

Pour les membres à statut précaire, toutes les journées travaillées, en suppléance ou sous contrat, servent à accumuler de l'expérience. Il en faut l'équivalent de 90 journées complètes pour constituer une année d'expérience, mais il faudra, par la suite, compléter 135 jours avant de commencer l'accumulation d'une nouvelle année d'expérience.

Pour les membres à temps plein, la

convention a changé en 2015 et vous devez travailler 155 jours pour accumuler une année d'expérience. Toutefois, si les journées d'absence sont involontaires ou en lien avec les congés parentaux, 90 journées suffiront. L'enseignante ou l'enseignant du secondaire se verra aussi accorder une année d'expérience si elle ou il libère un seul groupe à plusieurs périodes et que, suite à cela, elle ou il ne travaille pas l'équivalent de 155 jours. Bien sûr, si vous êtes en congé de maternité, vous pourrez accumuler aussi de l'expérience, mais attention aux prolongations sans traitement du congé de maternité, de paternité ou d'adoption car l'accumulation de l'expérience est en lien seulement avec les 52 premières semaines de cette prolongation.

(Suite de la page 1)

Pour illustrer la problématique, voici l'exemple de Juliette, enseignante au primaire à l'échelon salarial 14.

Juliette prend volontairement un 20 % de réduction de tâche pour l'année scolaire en cours. Elle devrait donc travailler 160 jours et monter à l'échelon 15 en fin d'année puisqu'elle travaillera plus de 155 jours. Cependant, Juliette décide d'aller en vacances dans le Sud et prend un congé sans traitement de 10 jours. Elle aura donc travaillé au total moins de 155 jours cette année et restera donc à l'échelon 14 l'an prochain. Même si Juliette travaille à 100 % durant les trois années suivantes, il lui manquera sur sa paie tout près de 3 000 \$ à chaque année tant qu'elle n'aura pas atteint l'échelon salarial maximal 17. Le voyage de Juliette lui coûtera donc 9 000 \$ de plus.

Si vous avez le moindre doute, avant de demander un congé, informez-vous auprès de votre syndicat.

Damien Lapointe, président

CONGÉ ET RÉGIME DE RETRAITE

C'est un avantage très intéressant de pouvoir partir à la retraite avec un bon fonds de retraite cumulé, mais nul besoin de vous rappeler combien ça coûte à chaque 15 jours puisque vous le voyez sur chacun de vos talons de paie. Il faut se rappeler aussi que l'employeur cotise tout autant dans votre fonds de retraite.

Si vous prenez 20 % de réduction de tâche ou moins, vous continuez de cotiser à votre régime de retraite comme si vous étiez à 100 % de tâche. Cependant, à moins d'être en retraite progressive, si vous réduisez votre tâche de plus de 20 % ou si vous prenez un congé sans traitement de 30 jours et plus consécutifs, si vous désirez racheter cette absence, non seulement vous devrez cotiser votre part au régime de retraite, mais vous devrez aussi payer la part de l'employeur.

Celles et ceux qui sont en congé sabbatique à traitement différé ne sont pas pénalisés et continuent de cotiser comme s'ils étaient au travail à 100 %.

Dans le doute, avant de demander un congé sans traitement, informez-vous auprès de votre syndicat.

Damien Lapointe, président

Bravo!

Le Syndicat de l'enseignement de Charlevoix tient à féliciter deux enseignants de la Commission scolaire. En effet, lors des élections municipales du 5 novembre dernier, deux nouveaux maires ont été élus. M. Patrick Lavoie, enseignant au primaire, est maintenant maire de Saint-Hilarion et M. Alexandre Girard, enseignant au secondaire, est devenu maire de Notre-Dame-des-Monts.

Chers collègues, nous vous levons notre chapeau. Votre engagement auprès de votre collectivité est remarquable!



Lutter contre les stéréotypes sexuels, mettre fin aux inégalités hommes/femmes, faire valoir la diversité, défaire les idées préconçues des enfants tout comme des adultes, personne ne peut être contre la vertu! Il s'agit là des grands objectifs de la campagne de sensibilisation « sans stéréotypes » lancée dernièrement par le Secrétariat à la condition féminine du gouvernement du Québec.

En luttant contre les stéréotypes, il a été démontré que les enseignantes et enseignants et tous les autres intervenants et intervenantes scolaires font la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, tant en ce qui a trait aux choix professionnels qu'à la réussite et à la motivation scolaire.

Pour accompagner l'ensemble des intervenantes et intervenants œuvrant dans les réseaux de la petite enfance et dans les milieux scolaires, les créateurs de ce mouvement ont créé une magnifique capsule vidéo qui explique ce qu'est la socialisation sexiste, que je vous encourage à visionner sur la chaîne *Youtube*. De plus, une banque de petits gestes concrets qui peuvent s'intégrer facilement dans le quotidien a été créée. En voici quelques-uns :

- ◆ Encouragez les enfants à entretenir de multiples intérêts en leur offrant des livres, des jeux et des jouets très variés;
- ◆ Aidez les enfants à parfaire leurs compétences en leur proposant des activités habituellement réservées au sexe opposé (par exemple, des jeux de construction aux filles et des activités de création artistique aux garçons);
- ◆ Aidez les enfants à se projeter dans une profession en leur donnant accès à des modèles réels ou fictifs. Donnez des exemples de personnes de leur propre sexe exerçant des professions ou des métiers peu communs pour les aider à envisager d'occuper ces emplois;
- ◆ Soutenez et encouragez les aspirations scolaires, professionnelles et sociales des enfants pour qu'elles et ils puissent, dans leurs perceptions comme dans la réalité, être convaincus que tout leur est permis et possible;
- ◆ Examinez les catalogues de jouets, particulièrement avant le temps des fêtes, et avec les enfants, faites l'observation des stéréotypes véhiculés;
- ◆ Complimentez les enfants sur

(Suite de la page 3)

ce qu'ils sont et non sur leur apparence;

- ◆ Parlez de l'égalité entre les femmes et les hommes aux enfants;
- ◆ Aidez les jeunes à parfaire leurs compétences en leur proposant des activités habituellement réservées au sexe opposé (par exemple, de la robotique aux filles et de la création artistique aux garçons);
- ◆ Encouragez les jeunes à explorer différentes avenues en matière de choix scolaire et professionnel selon leurs propres intérêts et compétences;
- ◆ Valorisez chez les jeunes l'exploration d'emplois non tradi-

tionnels pour les femmes et les hommes.

Cette campagne nous pousse à nous interroger sur nos propres comportements stéréotypés, car avouons-le, ce n'est pas toujours évident! Mais sachez qu'entendre un adulte parler ouvertement des stéréotypes et de la diversité est un excellent modèle pour un enfant ou un jeune. En parler, c'est aussi transmettre des valeurs d'égalité, de fierté et de respect de soi et des autres à nos élèves. Sur ce, bonne réflexion !

Marilyn Raiche

Référence :

<http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=862>

Ensemble, travaillons à mettre la formation générale des adultes sur la carte.

Joignez-vous à la conversation sur les réseaux sociaux en utilisant le mot clic #fgasurlacarte



/FSECSQ



lafsecsq



FÉDÉRATION
DES SYNDICATS
DE L'ENSEIGNEMENT
CSQ



Centrale des syndicats
du Québec

Opération « On passe à l'action »

À la lecture des résultats du sondage auprès des enseignantes et enseignants du préscolaire au sujet des élèves à risque et HDAA, en mai dernier, la FSE juge primordial de documenter d'une façon plus complète ce dossier capital visant le dépistage et l'intervention rapide, dans une perspective de prévention. Les forts pourcentages de réponse, mais aussi l'adhésion presque unanime aux différents constats présentés dans ce sondage, ont été les bougies d'allumage d'une action-mobilisation.

Opération « On passe à l'action! »

Objectif?

Documenter et démontrer le sous-financement de l'éducation, l'insuffisance des services consentis à nos élèves à risque, en difficulté et handicapés au préscolaire, la non-priorisation du préscolaire et la fausse prémisse que pour avoir des services, les élèves doivent avoir un code de difficulté ou un diagnostic pour en bénéficier.

Qui?

Tous les enseignants et enseignantes du préscolaire 4 et 5 ans

Comment?

- ♦ remplir un formulaire de référence à la direction pour demander des services du 23 octobre au 1^{er} décembre 2017 :
 - pour tous les élèves handicapés qui ont besoin de soutien pour fonctionner en classe;
 - pour tous les élèves qui ont des difficultés persistantes sur le plan de leur développement ou sur le plan du comportement, après environ deux mois d'observation.
- ♦ remplir le sondage en ligne du 4 au 21 décembre 2017 à l'adresse suivante :
https://fr.surveymonkey.com/r/FSE-On_passe_a_l_action

Stéphane Côté, conseiller technique



« Soyons clairs.
Les modifications de notes
dans le but d'atteindre des cibles
de réussite ne sont pas tolérées. »

SÉBASTIEN PROULX,
Ministre de l'Éducation, communiqué de presse du 31 mai 2017

L'évaluation repose
sur le jugement professionnel
des enseignantes et enseignants.

Elle doit être au service
des apprentissages, **POINT!**



Hé toi!

Parce qu'on n'est pas tous des pros!

Savais-tu que : « La CSQ compte en ses rangs environ 75 % de femmes et 30 % de jeunes âgés de moins de 35 ans? »

Hé toi le nouveau! Hé toi le plus expérimenté qui a besoin de se faire rafraîchir la mémoire! Bref, à vous tous et toutes...

Parce qu'on est parfois gêné de dire qu'on ne connaît pas quelque chose, quand tous nos collègues semblent bien à l'affût.

Notre (ton) syndicat est accompagné de trois lettres : SEC-CSQ. C'est donc le syndicat de l'enseignement de Charlevoix; comme le dit notre top Manon avec sa charmante voix au téléphone quand on appelle au 665-6156. CSQ, évidemment, c'est pour Centrale des syndicats du Québec. La CSQ « représente plus de 200 000 membres, dont 130 000 environ font partie du personnel de l'éducation. [Elle] compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés en fonction des secteurs d'activité de leurs

membres. » On est donc là-dedans nous!

« Les membres de la CSQ occupent plus de 350 titres d'emploi. Ils sont présents à tous les ordres d'enseignement (personnel enseignant, professionnel et de soutien) de même que dans les domaines de la garde éducative, de la santé et des services sociaux (personnel infirmier, professionnel et de soutien, éducatrices et éducateurs), du loisir, de la culture, du communautaire et des communications. » Parmi les 11 fédérations mentionnées précédemment, il y a la nôtre : la FSE : La fédération des syndicats de l'enseignement. Nous sommes un des « 35 syndicats d'enseignantes et d'enseignants de commissions scolaires francophones du Québec qui y sont affiliés et qui adhèrent à ses statuts et règlements. »

C'est plus clair? Bin je l'espère!

Kathy Beauséjour



MÉTAMORPHOSE

Votre magazine syndical propose plusieurs nouveautés. En plus de la nouvelle signature *CSQ Le Magazine*, qui remplace l'appellation *Nouvelles CSQ* après plus de 35 ans, mentionnons une nouvelle offre d'abonnement gratuit à domicile ainsi qu'un tout nouveau magazine Web offrant une foule de contenu d'actualité, des blogues, des reportages vidéos et balados, et plus encore !

Enquête sur les impacts du numérique dans les écoles

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a prolongé le délai jusqu'au 24 novembre 2017 pour participer à cette importante enquête.

En date du 15 novembre 2017, déjà 6 500 membres avaient déjà répondu, mais les jeunes de moins de 36 ans et les moins jeunes de 55 ans et plus seraient sous-représentés.

Nous vous demandons donc, si ce n'est déjà fait, de prendre quelques minutes de votre temps et d'aller compléter le sondage à l'adresse suivante : <https://fr.surveymonkey.com/r/numerique-csq>.

Merci de votre participation!

Damien Lapointe, président

Consultation sur le calendrier scolaire

Vous recevrez prochainement, par courriel, la consultation sur le calendrier scolaire 2018-2019. Deux modèles vous seront alors présentés. Le premier a été élaboré par le Comité de participation (CPC) sur lequel siège des représentantes et représentants de la commission scolaire et du syndicat. Le second a été préparé par le SEC-CSQ afin de connaître votre préférence sur les dates de début et de fin de l'année scolaire.

Nous vous demandons de compléter le sondage en ligne d'ici le vendredi 1^{er} décembre 2017.

Participez en grand nombre afin que nous ayons le portait le plus juste possible!

Stéphane Côté

Lettres d'engagement

L'article 5-1.04 de l'entente nationale précise maintenant qu'une lettre d'engagement peut remplacer le contrat d'engagement. Elle comprend les mêmes renseignements que le contrat. Elle est réputée constituer un contrat comportant les mêmes obligations et ayant la même valeur légale. L'enseignante ou l'enseignant n'a pas à la signer; elle lui est transmise dans les 30 jours de la première journée de travail. Oups! Nous sommes rendus au mois de novembre.

Damien Lapointe, président

POSITION DE LA FSE SUR LA RECONNAISSANCE FINANCIÈRE DES STAGIAIRES

Présentement, dans les médias, la Campagne de revendications et d'actions interuniversitaires pour les étudiantes et les étudiants d'éducation en stage (CRAIES) se fait entendre pour revendiquer une allocation monétaire de 330 \$ par semaine pour les stagiaires en éducation durant le dernier stage. La ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Hélène David, a signifié récemment une certaine ouverture en affirmant que la question était étudiée dans son Ministère.

Comme le dossier de la rémunération ou d'une reconnaissance financière pour les stagiaires est un dossier qui revient fréquemment dans les médias, il peut être utile de se rappeler la position officielle de la FSE. C'est au mois de septembre 2010 que le Conseil fédéral s'est positionné sur cet enjeu.

Le Conseil fédéral a statué sur une reconnaissance financière. Celle-ci peut se décliner en plusieurs options sur lesquelles le Conseil fédéral ne s'est pas positionné (allocation, bourse, crédit d'impôt, etc.), puisqu'il voulait laisser les organisations étudiantes décider de leurs besoins.

Cette reconnaissance financière ne s'appliquerait que pour les stagiaires en fin de parcours. Le Conseil fédéral trouvait tout à fait légi-

time que les stagiaires puissent bénéficier d'une reconnaissance financière, puisque les contraintes et les exigences du dernier stage sont telles qu'il est préférable que les stagiaires puissent se concentrer à 100 % sur leur stage. De plus, cette reconnaissance peut contribuer à valoriser la profession enseignante et aussi à contrer une certaine discrimination envers les femmes, lorsque l'on considère que plusieurs milieux de stage dans des professions à prédominance masculine fournissent un support financier aux stagiaires.

« Non seulement c'est une demande légitime, mais c'est une demande nécessaire. Un étudiant universitaire qui gère pleinement une classe pendant plusieurs mois, en situation d'apprentissage particulièrement intense, ne peut raisonnablement occuper un second emploi pour subvenir à ses besoins. Le gouvernement doit enfin donner le signal qu'il reconnaît les importantes contraintes de cette formation en donnant suite aux revendications étudiantes. Ce serait là un geste concret et attendu vers une plus grande valorisation de la profession enseignante », de déclarer M^{me} Josée Scalabrini, présidente de la FSE.

Source : Benoit Houle, conseiller FSE

Échanges de messages de solidarité avec les enfants du Burundi

Au Sud comme au Nord... les enfants d'abord!

Au Québec et dans le monde, connaître et respecter les droits des enfants s'avère la pierre angulaire pour créer une école et une société justes et tolérantes.

Vous aimeriez contribuer à cette œuvre en sensibilisant vos élèves à leurs droits et à ceux des enfants dans le monde?

COMMENT :

Un diaporama vous guidera, étape par étape, à conscientiser vos élèves sur les droits des enfants afin qu'ils se mobilisent à écrire des messages de solidarité aux jeunes du Burundi.

CONTENU :

- ◆ Durée approximative : entre 3,5 périodes et 4,5 périodes de 50 minutes.
- ◆ Section 1 : Les droits des enfants (une période et demie à 2 périodes).
- ◆ Section 2 : La découverte des enfants d'un pays du Sud et d'une organisation (une période et demie à 2 périodes).
- ◆ Section 3 : S'engager pour les droits des enfants (une demi-période).

Les messages de vos élèves doivent parvenir à Carrefour à la **fin de février**.

Un montage des messages du Burundi vous parviendra en mai 2018.

Pour vous inscrire, vous devez remplir et faire parvenir le formulaire d'inscription qui disponible auprès de votre syndicat.

EXPÉRIMENTATION :

L'outil peut servir de support dans le cadre de l'enseignement moral ou religieux, de l'éducation à la citoyenneté, des sciences humaines, etc. Il peut être adapté selon les besoins ou les priorités des utilisatrices et



utilisateurs.

COMMENTAIRES de professeurs-utilisateurs :

« Merci! Comme à chaque année! J'adore ce projet. »

« Je trouve la trousse enrichissante et fabuleuse. Continuez à développer ce genre d'outil, car nos élèves sont les futurs citoyens du monde et celui-ci permet de les conscientiser. Un très grand merci! J'espère avoir le privilège de refaire un de vos merveilleux projets! »

RAYONNEMENT :

Depuis sa création, cet outil pédagogique a permis à des milliers d'élèves et de professeurs d'être conscientisés aux droits des enfants dans le monde.

INSCRIPTION :

Remplir le formulaire d'inscription et l'acheminer par courriel d'ici le 30 novembre 2017.

Pour information, écrire à info@cesiq.org.

Fondé en 1969, Carrefour d'éducation à la solidarité internationale - Québec (CESIQ) est un organisme à but non lucratif voué à l'éducation au développement et à la solidarité internationale dans la région de Québec.
www.cesiq.org



CESIQ

Carrefour d'éducation
à la solidarité
internationale - Québec



Compte rendu du colloque des 5 et 6 octobre 2017

Jeudi, le 5 octobre dernier, avait lieu le colloque « Éduquer et agir pour un avenir viable » présenté par la CSQ et le mouvement des EVB. Cet événement était l'occasion de parfaire nos connaissances en éducation pour un avenir viable, échanger sur nos pratiques et rencontrer les responsables de nombreux organismes.

Une **première conférence** « Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non » nous a fait réaliser que tout grand projet (Énergie Est, Plan Nord, les gaz de schiste, etc.) constitue un changement pour les citoyennes et citoyens. Au cœur de ces débats, la notion d'acceptabilité sociale ressort souvent. Pourquoi s'oppose-t-on ? Pourquoi se taisons-nous ? Pourquoi est-ce stressant de questionner un projet ? Les inégalités sociales, l'ignorance, la désillusion, la lourdeur de la tâche sont tous les problèmes que rencontrent les citoyennes et citoyens. Peu importe, il est important que la population se mobilise et donne son opinion. On doit renverser le fardeau de la preuve : c'est au promoteur à démontrer qu'il a obtenu l'accord des citoyennes et citoyens.

La **deuxième conférence** « La philosophie pour les enfants : comment favoriser un esprit critique, créatif et bienveillant ? » par Nathalie Fletcher nous faisait prendre conscience des bienfaits de la philosophie chez les jeunes. Comment la philosophie pour enfants peut-elle contribuer au développement de leur autonomie et de leur sensibilité à l'égard des autres ? Comment permet-elle de discuter sereinement des questions vives comme les changements climatiques, la situation des peuples autochtones, les inégalités dans le monde ou le racisme ?

Comment peut-elle favoriser le développement de la pensée critique, le sens des responsabilités et le goût de s'engager pour un monde meilleur ? Et par où commencer ?

Nous avons également eu l'occasion de participer à différents ateliers.

Atelier 3 : Eau secours de l'eau
Par : Martine Chatelain, chatelain.m@hotmail.com

Eau secours de l'eau est un atelier de formation par les pairs s'adressant aux élèves du primaire, mais pouvant s'adapter au secondaire et au préscolaire. Bâti autour de quatre questions fondamentales : D'où vient l'eau ? À quoi sert l'eau ? Qu'est-ce qui menace l'eau ? Que pouvons-nous faire pour l'eau ?, l'atelier met au jeu les jeunes dans la recherche créative de solutions à appliquer tout de suite à l'école et à la maison.

Atelier 4 : Vivre une expérience plongeant les jeunes au service de l'eau
Par : Tiphany Rivière, triviere@g3e-ewaq.ca

Dans le cadre de cet atelier, les participantes et participants découvraient un programme éducatif permettant d'évaluer l'état de santé d'un cours d'eau sans avoir besoin d'être un biologiste averti. Adapté aux jeunes du 3^e cycle du primaire, du secondaire et du collégial, cet atelier de science citoyenne vous amènera les deux pieds dans l'eau à la recherche de larves d'insectes et autres organismes qui vous en diront long sur l'état de santé de la rivière Ontario.

Atelier 6 : Que la paix soit avec elle. Des femmes construisent la paix dans le monde
Par Élisabeth Desgranges de Développement et Paix, edesgranges@devp.org

L'atelier permettait d'explorer comment les femmes jouent un rôle primordial dans la prévention des conflits et la construction d'une paix juste, durable et inclusive. Présentation des outils d'éducation, de la campagne de plaidoyer et exploration du pouvoir de la poésie sauvage et du slam comme outil d'expression.

Atelier 7 : Moi, je ne contamine pas!
Par Marie-Claude Roy de Québec'ÈRE, [10](mailto:in-</p></div><div data-bbox=)

(Suite de la page 10)

fo@quebec-ere.org

Cet atelier ludique, scientifique et interactif amène une prise de conscience du chemin parcouru par l'eau, de sa source à nos maisons, puis de retour dans un cours d'eau. Il incite les élèves à se questionner sur leurs habitudes lors de l'utilisation de cette précieuse ressource et leur fait réaliser les répercussions de diverses activités quotidiennes sur la contamination de l'eau. L'atelier se conclut par la présentation d'actions simples permettant aux élèves de réduire leur contamination de l'eau.

La **session nationale EAV-EVB** portait, quant à elle, sur :

- Consultation du réseau EVB sur des pistes d'action pouvant être portées par la CSQ pour une économie viable.
- Consultation sur les pistes d'action

proposées lors de l'enquête sur la planification stratégique des EVB-CSQ.

- Présentation des 6 journées d'engagement jeunesse régionales dans la province. Celle qui a retenu notre attention aura lieu le 3 novembre à Donnacona. Elle regroupera des jeunes du secondaire de partout dans la grande région de Québec-Chaudière-Appalaches. Le thème de l'événement sera L'eau, source de vie. Des ateliers sur l'environnement, le pacifisme et la solidarité seront offerts aux jeunes.

Le sommet jeunesse sur les changements climatiques (SJCC) aura lieu à l'Université Laval les 4 et 5 mai 2018.

Pour terminer, nous avons également fait la connaissance des aidants scolaires. Si vous êtes intéressés, consultez le site : www.aidantsscolaires.com.

Monique Brassard et Esther Villeneuve

Éduquer et agir pour un avenir viable

Découvrez l'institution financière du personnel de l'éducation!

Rendez-vous sur **CAISSEEDUCATION.CA** et rejoignez la grande famille de l'éducation.

Desjardins
Caisse de l'Éducation

Votre passion
notre vocation



FONDS de solidarité FTQ

Les responsables locaux (RL) sont des membres désignés par leur syndicat pour représenter le Fonds dans leur milieu de travail. Ce sont des membres de syndicats affiliés à la FTQ et des syndicats ou organisations partenaires du Fonds : la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). Au Syndicat de l'enseignement de Charlevoix (SEC-CSQ), vous pouvez compter sur trois RL: MM. Charles Héту, orthopédaogogue à l'école Sir-Rodolphe-Forget, Alexandre Girard,

enseignant à l'école secondaire du Plateau, et, depuis cette année, moi-même, enseignant à l'école Laure-Gaudreault et conseiller technique au SEC-CSQ. Notre mandat est de promouvoir le Fonds et sa mission dans les écoles. Surveillez les capsules qui seront diffusées dans les prochaines éditions de votre journal syndical et n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors de la tournée prévue dans vos écoles en janvier et février 2018! Les dates et les lieux sont présentés dans le tableau suivant.

Dates	Écoles visitées
12 janvier 2018	Saint-Pierre
15 janvier 2018	Dominique-Savio et Marie-Reine
16 janvier 2018	Notre-Dame-de-Lorette et Léonce-Boivin
17 janvier 2018	Centre éducatif Saint-Aubin et CÉAFP (Pavillon Saint-Aubin)
18 janvier 2018	Sir-Rodolphe-Forget
19 janvier 2018	Saint-François
22 janvier 2018	Félix-Antoine-Savard
25 janvier 2018	Marguerite-d'Youville
30 janvier 2018	Laure-Gaudreault
2 février 2018	Notre-Dame-du-Bon-Conseil et Marie-Victorin
7 février 2018	Fernand-Saindon et Beau-Soleil
13 février 2018	Félix-Antoine-Savard et Marguerite-d'Youville
16 février 2018	Sir-Rodolphe-Forget
21 février 2018	Laure-Gaudreault

Stéphane Côté, conseiller technique

Faites tourner l'économie d'ici!

Le Fonds de solidarité FTQ a une mission unique : aider l'économie du Québec. Il a l'obligation d'investir la majorité de ses actifs dans l'économie d'ici et de créer et maintenir des emplois chez nous.

Le Fonds contribue à la croissance économique du Québec en investissant dans plus de 2 700 entreprises d'ici, dont certaines près de chez vous dont Fairmont Le Manoir Richelieu.

En investissant dans un REER au Fonds, vous posez donc un geste solidaire. Et pour cela, les gouvernements provincial et fédéral vous font bénéficier de crédits d'impôt supplémentaires¹.



Taux de rendement annuel²

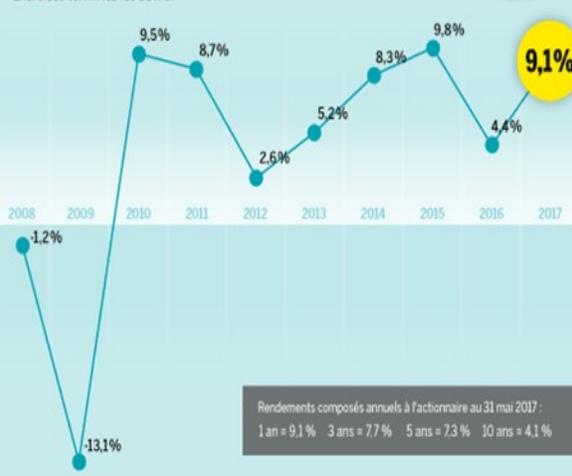
Le rendement à l'actionnaire est le rendement moyen dont profite l'ensemble des actionnaires du Fonds. Le rendement du REER au Fonds est publié deux fois par année, en janvier et en juillet. Le rendement ne tient pas compte des crédits d'impôt spécifiques qui sont consentis aux actionnaires. Rappelons que, pour chaque dollar investi, les actionnaires profitent de crédits d'impôt supplémentaires¹ qui s'ajoutent aux avantages fiscaux auxquels ils ont déjà droit en cotisant à un REER.

¹Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds sont de 15 % au fédéral et de 15 % au provincial. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur son site Internet, auprès des responsables locaux ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

²Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des actions et du réinvestissement de tous les dividendes et ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur, qui aurait pour effet de réduire le rendement.

RENDEMENT À L'ACTIONNAIRE

Exercices terminés les 31 mai



Pour plus d'informations, contactez-nous :

Stéphane Côté
École Laure-Gaudreault et SEC-CSQ

Charles Héту
École Sir-Rodolphe-Forget

Alexandre Girard
École secondaire du Plateau

Votre conseil d'administration 2017-2018 :

Stéphane Côté, Monique Brassard, Damien Lapointe,
Marilyn Raiche et Kathy Beauséjour



Votre conseil syndical 2017-2018 :



Rangée du haut : Ginette Tremblay, Stéphane Côté, Jessika Gélinas, Pierre Gauthier, Élisabeth Dufour, Monique Brassard, Damien Lapointe, Monica Mailloux et Mathieu Rousseau.

Rangée du bas : Marilyn Raiche, Marie-Pier Savard, Marie-Ève Gagné, Annick Cauchon, Claudine Filion, Marie-Claude Bergeron, Renée-Claude Tremblay, Émile G. Ouellet, Cindy Bergeron, Daniel Dallaire, Marc-Antoine Asselin et Charles Héту.

Absentes de la photo : Marie-Noëlle Bouchard, Marilyn Cimon, Rébecca Ouellet et Kathy Beauséjour (photographe oblige!).